



**PARTI DEMOCRATIQUE DE COTE D'IVOIRE
RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN**

Le Secrétaire Exécutif

**CONFÉRENCE DE PRESSE
DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF
DU PDCI-RDA**

**DIMANCHE 22 JUILLET 2018- 15 HEURES-
SIÈGE DU PARTI**

PROPOS LIMINAIRE

**Mesdames et Messieurs les journalistes,
Chers amis de la presse,
Militantes, Militants**

Les membres du Secrétariat Exécutif et moi-même, sommes heureux de vous recevoir cet après-midi.

Nous saluons votre présence massive à cette rencontre d'échanges.

Il y a environ un mois, soit le 17 juin 2018, le Bureau Politique du PDCI-RDA, a tenu sa 7^{ème} réunion, depuis le 12^{ème} Congrès Ordinaire d'octobre 2013.

Le Bureau Politique, pour rappel, est l'organe exécutif du Parti et de décisions entre deux Congrès. Il est chargé sous l'autorité du Président du Parti:

- d'exécuter les résolutions et décisions du Congrès et de suivre leur application;

- de veiller à ce que l'orientation politique générale du Parti soit conforme à celle définie par le Congrès;
- d'établir le Règlement Intérieur du Parti (articles 54 et 57 des Statuts du Parti).

C'est fort de ces attributions que le Bureau Politique qui est régulièrement consulté par SEM Henri KONAN BEDIE, Président du PDCI-RDA, s'est réuni le dimanche 17 juin 2018, à l'effet de délibérer sur la situation sociopolitique dominée par l'Accord Politique signé le 12 avril 2018 par le Président du Parti et portant création d'un Parti Unifié dénommé « *Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix(RHDP)* ».

Ce Bureau Politique a pris les décisions suivantes:

- Le bureau politique a affirmé son soutien au Président du Parti et endossé la signature de l'Accord Politique du RHDP relatif à la création d'un Parti Unifié;

- Le Bureau Politique a pris acte des documents tels que validés par le Comité de Haut Niveau et décidé de soumettre ces documents à l'examen du prochain congrès ordinaire du PDCI-RDA.

- Le Bureau Politique a donné cependant mandat au Président du Parti pour poursuivre les négociations dans le cadre du RHDP et ce, à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Parti unifié RHDP.

- Le bureau politique a rappelé que l'année 2018, en ce qui concerne le PDCI-RDA, est une année de Congrès et face aux enjeux, a décidé le report

du 13^{ème} Congrès Ordinaire du PDCI-RDA après l'élection présidentielle de 2020, la prolongation du mandat du Président du Parti et de ceux des autres organes et des structures spécialisées du Parti.

Depuis cette date, une vague d'indiscipline, de désinformation, d'intoxication et de diabolisation souffle sur le PDCI-RDA et des décisions du Président du Parti sont elles assimilées par quelques uns, à des exclusions.

Devant de nombreuses sollicitations de la presse pour comprendre les faits, nous avons pris la décision d'organiser cette conférence de presse.

Nous aborderons au cours de ces échanges les dossiers de la justice, de l'Assemblée Générale Constitutive du Parti Unifié RHDP (les décisions prises par la Direction du Parti relativement aux

militants du Parti, membres fondateurs du Parti Unifié RHDP), du réaménagement du Secrétariat Exécutif du Parti et des élections municipales et régionales 2018.

En ce qui concerne l'assignation du Parti en justice par Monsieur NGUESSAN KOFFI Jérôme, anciennement membre du Bureau Politique, à l'effet d'invalider les décisions du Bureau Politique du 17 juin 2018, l'affaire a été reportée au mois d'octobre 2018.

Pour ce qui est de l'Assemblée Générale Constitutive du RHDP, Parti Unifié, malgré les injonctions du Président du Parti de ne pas y participer, certains militants y sont allés.

Le Président du Parti invité à cette cérémonie a dépêché des observateurs; les Vice-Présidents Charles KOFFI DIBY, Patrick ACHI et le Délégué Communal de Port-Bouët, SIANDOU FOFANA.

Du rapport fait par ces observateurs, il ressort qu'il y a eu deux cérémonies: l'Assemblée Générale Constitutive et la séance plénière de clôture.

C'est pourquoi, avant de continuer mon propos liminaire, je voudrais en ma qualité de Secrétaire Exécutif du Parti, demander pardon au Président du Parti pour tous ces militants qui ont reconnu avoir été induits en erreur et qui ont participé aux cérémonies de l'Assemblée Générale Constitutive du RHDP, Parti Unifié, malgré les injonctions du Président du Parti de ne pas y participer et qui n'en sont pas des membres fondateurs.

En ce qui concerne les militants membres fondateurs du RHDP, Parti Unifié, ils savent que nul ne peut appartenir à deux partis politiques à la fois, selon les dispositions de la loi N° 93-668 du 9 août 1993 relative aux Partis et Groupements Politiques.

Ainsi les personnes dont les noms suivent ne peuvent plus se prévaloir de la qualité de militants du PDCI-RDA **dont ils se sont exclus d'eux-mêmes en choisissant de devenir militants du parti unifié RHDP.**

En conséquence, ces personnes ne peuvent ni parler ni agir au nom du PDCI-RDA ni arborer les insignes du PDCI-RDA.

Ce sont : **KOUASSI KOBENAN ADJOURMANI, BERNARD KOUTOUA EHUI, AMEDE KOUAKOU, PAULIN DANHO, MICHEL BENOIT COFFI, FELIX ANOBLE, KAGNON SILUE, ADOPHE KONAN SARAKA, NOEL YAO, LOUIS KOUAKOU AMBONOUA, BEHOU EKISSI, OUATTARA KOUAKOU, EUGENE KRA KOUASSI, Madame ODETTE AGNERO EHUI, Madame MASSARA DIABATE TOURE, Madame NOEL AFFOUE DELPHINE, Madame ZADI IVOIRE ESTELLE ET DEHE PAUL.**

Madame OULAI Madeleine qui a participé à l'Assemblée Générale Constitutive en qualité de membre fondateur du RHDP Parti Unifié, est venu présenter ses excuses au Président du Parti. Elle a reconnu qu'elle a été manipulée.

A la suite du Président du Parti, je réitère que le PDCI-RDA n'est pas du tout concerné par le RHDP Unifié qui vient d'être créée comme Parti Politique.

Relativement au réaménagement du Secrétariat Exécutif du Parti et la non reconduction des membres du Gouvernement, militants du PDCI-RDA, ce n'est pas une sanction mais le Président du PDCI-RDA a adapté le fonctionnement du Parti aux réalités du moment. Il faut se mettre à l'évidence que le Secrétariat Exécutif n'est pas un Secrétariat Général, c'est à dire un organe du Parti mais le Secrétariat du Président.

C'est une structure chargée d'exécuter les décisions et instructions du Président du Parti.

En ce qui concerne les Elections municipales et régionales prochaines, comme nous l'avons déjà annoncé, le PDCI-RDA y participera en RHDP en tant que Groupement Politique mais pas en RHDP, comme Parti Unifié. Si, le RHDP, Parti unifié est mis en avant, le PDCI-RDA ira seul à ces élections.

En guise de conclusion, nous demandons aux militantes et militants de respecter scrupuleusement les résolutions du Bureau Politique du 17 juin 2018 et de rester à l'écoute du Président du Parti.

Je voudrais maintenant délivrer aux militants le message personnel du Président du Parti.

«Certains militants transfuges au Parti Unifié RHDP disent qu'ils veulent réaliser le projet du

Président BEDIE annoncé dans l'Appel de Daoukro.

En réalité, cela n'est pas vrai, car le Parti Unifié que j'ai souhaité n'est pas celui qu'ils ont embrassé.

Le Parti Unifié de l'Appel de Daoukro, n'est pas celui de l'Assemblée Générale Constitutive créant un nouveau Parti dénommé Parti Unifié RHDP avec dissolution à terme des Partis membres.

Le Parti Unifié que nous voulons c'est le Groupement Politique RHDP que nous connaissons tous et par lequel nous avons organisé des élections et remporté des victoires.

Que les militants ne se laissent donc pas abuser par les propos de Adjoumani, Amédée et consorts ».

Mesdames et Messieurs les Journalistes,

Tout en étant à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous voudriez bien me poser, je vous remercie pour votre aimable attention.

Fait à Abidjan, le 22 juillet 2018

Pr. Maurice KAKOU GUIKAHUE
Secrétaire Exécutif du PDCI-RDA